

**RECETTES AGRICOLES**

**Conservation du beurre**

Aussitôt qu'il est séparé du lait, on mêle intimement au beurre, dans la proportion de 1 sur 16, une poudre composée de 2 parties de sel et de 1 de salpêtre, puis on l'enferme dans le vase où il doit être gardé, en le pétrissant bien, de manière à ne laisser aucun vide.

Le beurre ainsi préparé n'a pas immédiatement un goût agréable; mais, au bout d'une quinzaine de jours, il acquiert une saveur qu'aucun beurre ne possède naturellement.

En ce qui concerne la perte des bonnes qualités de beurre, M. Morière fait observer que, quelque soin que l'on prenne, le beurre devient parfois rance, il présente souvent un caractère nuisible, et la propriété qu'il possède de faciliter l'oxydation des vases de cuivre, expose journellement à des dangers. Un moyen bien simple d'enlever au beurre sa rancidité consiste à le pétrir avec une eau renfermant un peu de bi-carbonate de soude, qui dissout parfaitement les matières qui donnent au beurre rance une saveur détestable. Lorsque cette saveur a disparu par un lavage suffisant, on pétrit le beurre à plusieurs reprises dans de l'eau froide, puis on le sale immédiatement.

**Destruction des rongeurs**

La noix vomique associée au suif est le plus sûr moyen de détruire les souris, les mulots, et autres petits rongeurs qui détruisent beaucoup de denrées agricoles pendant l'hiver et au printemps.

On mêle un tiers d'once de noix vomique à un quart de livre de suif, qu'on fait fondre dans un vase en terre cuite, en mélangeant bien les deux substances. On laisse refroidir, puis on divise le mélange en petits morceaux de la grosseur d'une noisette, qu'on répand autour des meules de blé ou auprès des denrées attaquées par les rongeurs.

On peut se procurer la noix vomique chez tous les pharmaciens.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

LES Commissaires nommés pour construire le chemin de Fer Intercolonial donnent AVIS PUBLIC qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour trois autres Sections de la Ligne.

La Section No. 5 sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de quarante milles à l'Est de la Rivière-du-Loup, à l'extrémité de la Section No. 2, jusqu'au poteau du soixante-sixième mille, près de Rimouski, formant une distance d'environ vingt-six milles.

La Section No. 6 sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra à partir de l'extrémité Est de la Section No. 3, vis-à-vis Dalhousie, jusqu'au côté Ouest du Grand Chemin de la Malle, près du poteau

du quarante-huitième mille, courant à l'Est de la Rivière Jacquet, environ vingt-un milles.

La Section No. 7 sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra à partir de l'extrémité Sud de la Section No. 4, près de la Rivière Philippe jusqu'à la Station Cinquante au Lac Folly, environ vingt-quatre milles.

Les Plans et Profils avec les Devis et Conditions du Contrat seront exhibés au Bureau des Travaux Publics, Toronto, aux Bureaux des Commissaires, à Ottawa, Rimouski, Dalhousie, St-Jean d'Halifax le 1<sup>er</sup> après le 5 mars, 1869; et des Soumissions scellées adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial, et inscrites "Soumissions," seront reçues à leur Bureau à Ottawa, jusqu'à Sept heures P. M., le 29 Mars, 1869.

A. WALSH,  
Edw. B. CHANDLER,  
C. J. BRYDGES,  
W. F. COFFIN,  
Commissaires.

Bureau du  
Chemin de Fer Intercolonial,  
Ottawa, 11 Février, 1869.

**AVOINE DE LA NORVEGE  
PRIME**

Voir pour cette annonce le dernier numéro.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi...	9-30 AM	4-00 PM
Madaw...	9-10	3-50
Chaudière Junction...	10-05	3-30
S. Jean Chrysostome...	10-20	3-10
St. Henri...	10-10	2-50
St. Charles...	11-10	2-15
St. Michel...	11-35	1-50
St. Valier...	11-15	1-35
St. François...	12-05	1-13
St. Pierre...	12-20	1-00
St. Thomas...	12-10	12-10
Cup St. Ignace...	1-20	12-13
L'Anse à Giles...	1-32	12-00
L'Islet...	1-50	11-15 AM
Trois Saumons...	2-15	11-30
St. Jean Port Joli...	2-35	11-15
Elgin Road...	2-17	10-50
St. Roch...	3-00	10-37
St. Anno...	3-30	10-20
Rivière Ouelle...	3-50	9-50
St. Denis...	4-03	9-25
St. Paschal...	4-25	9-05
St. Héloïse...	4-15	8-45
St. André...	5-15	8-20
St. Alexandre...	5-15	8-05
Lake Road...	6-35	7-50
River du Loup...	6-55	7-00

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

Manuel du bon jardinier, donnant les principes élémentaires du jardinage, l'organisation des plantes, les agents de la végétation, la préparation du sol, et les divers moyens de le féconder, la culture, la conservation et la classification de toutes les plantes potagères, industrielles, médicinales et d'agrément; celle des arbres fruitiers et d'ornement, avec un calendrier complet des travaux à exécuter dans chaque mois. Orné de plusieurs gravures. Prix, 2s. 6d.

**DISTRIBUTION DES PRIMES**

Nous expédierons par la poste demain (26 février) des primes aux Messieurs dont les noms suivent :

- |                       |                     |
|-----------------------|---------------------|
| Révd J. Harper 34     | Révd Clément Aubry  |
| Révd L. T. Fortier 6  | Joseph Girouard 2   |
| Révd F. X. Méthot     | P. S. Gendron 10    |
| Révd Is. Soly         | Révd E. Normandin 2 |
| Révd J. Michel 2      | Révd A. M. Morin    |
| Ls. Martineau         | Révd E. Dion 2      |
| Ambroise Lemay        | Xavier Goubout 2    |
| Edmond Robitaille     | Révd D. Caisse      |
| Révd J. M. Bernier    | Dr. Beauchemin 2    |
| Révd G. Casgrain      | Win. H. Weekes      |
| Révd P. H. Suzor      | Nap. Daigeanult     |
| F. X. Buteau          | Révd A. Toupin      |
| Académie Beauharnois  | Joseph Etu          |
| Révd L. D. Dauth 2    | A Zébédé Etu        |
| Louis Dumas           | Révd J. A. Maurault |
| Révd Père Robert      | Révd A. Proulx      |
| Révd D. Paradis 2     | Dr. Frs. Painchaud  |
| Chs. Lemyr 2          | J N A Archambault   |
| Stanislas Elie 2      | M. Collette         |
| Révd Père Arnoud      | Révd R. Robert      |
| Révd J. A. Chaîne 2   | Isaïe Bissonnette   |
| Joseph Richard        | J. H. Roy 2         |
| Thomas Richard        | Révd F. Rochette 2  |
| E. Desrochers         | Ant. Lefebvre       |
| Henri Blais           | Antoine Marion      |
| Révd N. Piché         | T. H. Marchand      |
| Jos. Courtemanche     | Honoré Pattenau     |
| Paul Maurice          | E. G. Lazure        |
| Révd J. O. Chicoine   | J. B. Dupuis 2      |
| Placide Cormier       | Révd M. Brassard 2  |
| Révd A. Dupuis 2      | Révd Al. Tasse      |
| Révd L. N. Francœur   | Joseph Mongeau      |
| Ulysse Martineau      | Révd C. E. Fortin   |
| Louis T. René         | George Gareau       |
| Isidore Beauvoisin    | Gabriel G. Caron 2  |
| Révd Ach. Pelletier 2 | Révd Geo. Gauthier  |

**A LOUER  
MAISON DE CAMPAGNE**

CEUX qui désirent passer la belle saison de l'été à la campagne pourraient se procurer une magnifique maison avec fournil, hangar et un magnifique jardin, située à Saint-Louis de Kamouraska, près de l'Eglise, sur le bord du fleuve.

S'adresser sur les lieux à M. Thadée Beauhieu, ou au soussigné à Sainte-Anne de la Pocatière.

28 janvier 1869. THOS. LEVASSEUR.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.  
ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montigny et de Beauce.